

OPÉRATION NID-DE-POULE !

// COMMUNIQUÉ DE PRESSE //

CONTACT PRESSE MUTUELLE DES MOTARDS

Laure Gelmini
04 67 04 71 63
06 62 16 47 84
laure.gelmini@amdm.fr

OPÉRATION NID-DE-POULE !

Dans sa démarche permanente de protection des conducteurs de 2-roues, la Mutuelle des Motards soutient l'opération « *nid-de-poule* » lancée par la FFMC.

Objectif : agir pour la sécurité des usagers de la route et plus globalement des citoyens, de manière constructive, participative et positive.

UNE OPÉRATION CITOYENNE

C'est un état de fait, la France est passée de la 1^{ère} à la 18^{ème} place mondiale en 8 ans sur l'état des routes*. Dans ce contexte, nous le savons, les nids-de-poule, symboles du mauvais état de la chaussée, présentent un danger immédiat pour le conducteur de 2-roues (guidonnage, perte de contrôle...) et l'ensemble des véhicules (voitures : crevaison, perte d'enjoliveur, défaut de parallélisme... - vélo, nouvelles mobilités : chute & accident).

ALORS QUE FAIRE ?

Monter une opération « gagnant-gagnant » qui serait :

- Pour les usagers de la route : une action pouvant améliorer leur sécurité
- Pour les collectivités territoriales : leur apporter un outil supplémentaire de détection de nids-de-poule sur les territoires les concernant, pour pouvoir agir.

COMMENT FAIRE ?

Rendre les usagers eux-mêmes « acteurs » pour qu'ils soient porteurs de ce message de sensibilisation auprès des collectivités, via cette action portée par la FFMC et soutenue par la Mutuelle.



CONCRÈTEMENT ?

Mise en place post-confinement, l'opération Nid-de-poule (qui devait à l'origine débiter à Pâques 2020) est officiellement (re)lancée !

- 1^{ère} étape, depuis l'été 2020 : opération de recensement des nids-de-poule rencontrés par les usagers sur niddepoule.fr
- 2^{ème} étape, à Pâques 2021 : la FFMC se rapprochera des collectivités territoriales pour leur montrer, preuve à l'appui (carte de l'ensemble du recensement), la multiplication des nids-de-poule sur la route.

Comment signaler un nid-de-poule ? Comment visionner la carte les regroupant ? On vous dit tout sur : www.niddepoule.fr

UNE CONDITION POUR QUE ÇA MARCHÉ : UNE PARTICIPATION COLLECTIVE ACTIVE !

*Source : World Economic Forum

À PROPOS DE LA MUTUELLE DES MOTARDS

Créée en 1983 par 40 000 membres fondateurs à l'appel de la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère), l'assurance Mutuelle des Motards est le spécialiste de la protection des conducteurs de 2 et 3-roues motorisés. Développer la pratique du 2-roues à moteur et protéger ses sociétaires en concevant des produits d'assurance innovants sont les deux moteurs de la Mutuelle des Motards.

